

A/65/9 ORIGINAL : ANGLAIS DATE : 15 JUILLET 2024

Assemblées des États membres de l'OMPI

Soixante-cinquième série de réunions Genève, 9 – 17 juillet 2024

PROPOSITION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE RELATIVE À L'ASSISTANCE ET À L'APPUI AU SECTEUR DE L'INNOVATION ET DE LA CRÉATIVITÉ ET AU SYSTÈME DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'UKRAINE

présentée par la délégation de la Fédération de Russie

Dans une communication au Secrétariat reçue le 15 juillet 2024, la délégation de la Fédération de Russie a soumis la proposition ci-jointe au titre du point 18 de l'ordre du jour intitulé "Assistance et appui au secteur de l'innovation et de la créativité et au système de la propriété intellectuelle de l'Ukraine".

[L'annexe suit]

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR – ASSISTANCE ET APPUI AU SECTEUR DE L'INNOVATION ET DE LA CRÉATIVITÉ ET AU SYSTÈME DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'UKRAINE (document A/65/7)

Les assemblées de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne,

ont pris note du rapport intitulé "Assistance et appui au secteur de l'innovation et de la créativité et au système de la propriété intellectuelle de l'Ukraine" figurant dans le document A/65/7 et

ont décidé de renvoyer ce point de l'ordre du jour au Comité du programme et budget pour examen.

[Fin de l'annexe et du document]